

Licence LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales). 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02037531

HAL Id: hceres-02037531

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037531>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* est déclinée en 10 spécialités : *Allemand, Anglais, Arabe, Basque, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Portugais et Russe* ; les trois spécialités *Japonais, Portugais et Russe* étant également ouvertes aux grands débutants. Cette formation est proposée en enseignement présentiel sur le site de Bordeaux ainsi que, pour la spécialité *Anglais* sur le site d'Agen aux niveaux L1 et L2. Un enseignement à distance est offert pour les spécialités *Anglais* et *Espagnol*. Elle compte par ailleurs une spécialité *Etudes basques* cohabilitée avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA. La mention vise à former des spécialistes des aires linguistiques et culturelles concernées en couvrant tout le champ disciplinaire des études philologiques : maîtrise de la langue, traduction, littérature, civilisation au sens large. Les spécialités offrent différents parcours en L3, par exemple un parcours *Français langue étrangère* (FLE) dans les spécialités *Anglais, Arabe, Chinois, Japonais, Espagnol, Russe*, un parcours *Relations internationales* (RI) dans les spécialités *Arabe, Chinois, Japonais, Russe*.

Cette licence permet de poursuivre ses études au niveau master tout à la fois dans la perspective de l'enseignement et celle de la recherche.

Avis du comité d'experts

Ce rapport a été rédigé par le comité à partir d'un dossier peu développé abordant la mention dans sa globalité sans que les différentes spécialités ne fassent l'objet d'une présentation détaillée (leur fonctionnement n'a ainsi pu être approché que par les fiches filières fournies en annexes). Par ailleurs, les données quantitatives ont été livrées de manière brute, souvent globalisée (ainsi les effectifs et les taux de réussite pour l'ensemble des trois années de licence), sans éléments d'analyse ni de contextualisation. Dans ce contexte, il a été très difficile de mener une analyse fine et approfondie de la mention, et encore moins de ces spécialités : pour ces raisons, l'analyse attendue des dix éléments caractéristiques de chaque spécialité ne peut être documentée dans ce rapport.

Le cursus de cette mention est entièrement organisé à partir des différentes spécialités qui fonctionnent très largement de façon tubulaire. Il s'agit d'une formation essentiellement disciplinaire ne laissant que peu de place à d'éventuelles réorientations : le dossier mentionne à plusieurs reprises une synergie avec la licence de *Langues étrangères appliquées* (LEA), mais ses modalités ne sont pas explicitées, en particulier sur la question de la seconde langue au même niveau requise pour LEA. Il n'y a donc que très peu d'enseignements mutualisés à l'intérieur de la mention, si ce n'est les unités d'enseignement (UE) de « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE) réparties de façon variable selon les spécialités et, au niveau L3, les parcours sus-mentionnés. De façon générale, cette mention vise clairement, à travers sa structure et le contenu de ses enseignements, la future préparation des concours de recrutement d'enseignants.

Cette licence est présentée comme s'articulant avec la mention de LEA : faute d'éléments plus précis fournis dans le dossier (*cf. supra*), cette articulation ne semble concerner que des mutualisations de cours pour les langues à petits flux, posant donc la question du degré de spécialisation pour chaque filière. Cette formation débouche sur une poursuite d'études au niveau master avec la mention *Langues et civilisations*.

L'adossement aux entités de recherche du domaine n'est pas évoqué dans le dossier ; il convient toutefois de relever que la spécialité *Espagnol* prévoit une initiation à la recherche dès le niveau L3.

L’ancrage dans l’environnement socio-économique est très variable d’une spécialité à une autre et, globalement, très réduit : la spécialité *Allemand* est ainsi la seule à faire état de nombreux partenariats culturels, mais on ne note pas de prise en compte des réalités professionnelles hors enseignement.

L’équipe pédagogique est numériquement très importante : elle regroupe des enseignants et des enseignants-chercheurs des sections de langues du Conseil National des Universités (11 à 15), mais aussi de sciences du langage, de lettres classiques et modernes ainsi qu’un enseignant-chercheur des disciplines juridiques pour les enseignements de Relations Internationales. Elle ne compte pas d’intervenants professionnels, mais un grand nombre de vacataires de l’enseignement secondaire. Il convient de souligner que la liste des intervenants, de tous statuts et toutes disciplines, est présentée en annexe, par ordre alphabétique, dans un document de 16 pages, sans aucun élément d’analyse. Il est donc difficile d’apporter un quelconque élément d’évaluation qualitative sur cette équipe. Le pilotage est très peu explicité dans le dossier : chaque spécialité est dirigée par un responsable pour l’aire linguistique et culturelle concernée, des réunions dites pédagogiques sont organisées, mais leur fonctionnement n’est pas précisé. L’absence de pilotage au niveau global de la mention renforce la dimension tubulaire de la formation.

Les effectifs, fournis de façon globale pour l’ensemble de la formation (de L1 à L3) sur trois cohortes (de 2011 à 2014), sont stables et numériquement importants : ils se situent autour de 2000 étudiants avec une hausse à plus de 2100 en 2012-2013). Ils cachent toutefois de grandes disparités avec quatre spécialités (*Allemand, Italien, Portugais* et *Russe*) comptant moins de 50 étudiants sur les trois années. Le taux de réussite, lui aussi calculé globalement par langue, ne permet pas de connaître le taux de réussite de L1 à L2 ou de L2 à L3 ; il varie, selon les spécialités, de 39 % à 65 % par rapport aux inscrits et laisse supposer un fort taux d’abandon dans certaines spécialités comme l’anglais ou l’arabe qui enregistrent le taux le plus faible. Il est en revanche satisfaisant voire très satisfaisant par rapport aux présents Apogée. L’analyse du devenir des étudiants est très lacunaire : seulement 10 % des diplômés de L3 poursuivent en M1 dans l’établissement sans que cet état de fait ne soit expliqué.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>S’agissant d’une formation de niveau licence, la place de la recherche est réduite, même si la spécialité <i>Espagnol</i> met en place une initiation à la recherche en L3 et si les manifestations des unités de recherche thématiquement rattachées à la mention sont dites ouvertes aux étudiants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est globalement réduite et fluctue selon les langues. Elle prend la forme d’unité d’enseignement (UE) de « Projet Professionnel de l’Etudiant » répartie de façon variable selon les spécialités (en général deux semestres distribués sur L2 et L3). Le contenu précis de cette UE n’est pas précisé.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages occupent une place fort réduite dans l’architecture d’ensemble de la mention : seules les spécialités <i>Italien</i> et <i>Japonais</i> proposent des stages, mais leur volume horaire reste faible. Le dossier ne mentionne pas l’existence de projets tutorés.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>La place de l’international est satisfaisante pour une formation en langues, avec de nombreux échanges, que ce soit par le biais d’accords Erasmus ou de conventions bilatérales : 16 partenariats pour l’allemand (Allemagne, Autriche et Suisse alémanique), huit pour le japonais, trois pour le portugais (Portugal et Brésil), quatre pour le russe, 16 pour l’espagnol (Amérique Latine et Espagne) et 32 pour l’anglais (Royaume-Uni, Amérique du Nord [USA et Canada] et Océanie [Australie et Nouvelle Zélande]). Des échanges d’étudiants existent dans la quasi-totalité des spécialités avec des nombres d’étudiants entrants variant entre huit pour l’italien et 115 pour l’anglais et des effectifs sortants oscillant entre sept pour l’allemand et l’italien et 30 pour l’anglais. Ces données n’ont pas été fournies pour l’espagnol, le chinois ou le portugais.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les dispositifs d'aide à la réussite sont variables selon les langues, les actions étant entreprises au niveau des spécialités. Ils existent en anglais (dispositif de remédiation et suivi personnalisé) et pour les langues grands débutants (russe, japonais, portugais). Aucune passerelle n'apparaît dans le dossier malgré plusieurs renvois allusifs à la mention de licence de <i>Langues étrangères appliquées</i> .
Modalités d'enseignement et place du numérique	Toutes les spécialités sont proposées en présentiel (dont l'anglais L1 et L2 proposé également sur le site d'Agen) et deux en enseignement à distance (<i>Anglais, Espagnol</i>). La place du numérique est encore limitée : l'établissement met à disposition un Bureau Virtuel pour la formation, une migration étant en cours vers la plateforme Moodle. Les modalités pratiques de mise en œuvre ainsi que les répercussions sur l'enseignement ne sont pas explicitées.
Évaluation des étudiants	Les principes d'évaluation des étudiants sont très variables selon les langues et les spécialités. La part de contrôle continu varie de 28 % en allemand à 85 % en russe, elle n'est donc pas corrélée aux effectifs. Les étudiants inscrits aux deux formations à distance passent les examens lors de la session commune dans l'établissement.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités de suivi des compétences sont limitées, pour le moment, à la délivrance des Annexes Descriptives au Diplôme depuis 2010. Une expérience de mise en place d'un Portefeuille de Compétences et d'Expériences » est en cours, mais le dossier ne permet pas de dire dans quelle mesure elle concerne la mention de licence LLCER.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est nettement insuffisant. Il est opéré au niveau de l'établissement par l'Observatoire des Étudiants, mais ne concerne que les masters et les licences professionnels. Aucune information n'est donc fournie pour cette mention de licence.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	Le dossier ne donne aucun détail sur le pilotage de la mention, ni même des spécialités. L'évaluation des enseignements est encore à un stade balbutiant : elle fonctionne sur la base du volontariat et n'est pratiquée que dans la spécialité « allemand ». Les fiches d'auto-évaluations fournies sont de qualité très inégale.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Large gamme de langues et bonne couverture des champs disciplinaires.
- Importants dispositifs pour l'ancrage international de la formation.
- Mise en place de procédures de remédiation en anglais.

Points faibles :

- Absence de pilotage.
- Absence de stratégies de spécialisation progressive.
- Absence d'évaluation des enseignements (sauf en allemand).
- Dimension professionnalisante réduite.

Conclusions :

Le dossier remis dessert la formation : ses lacunes, approximations et imprécisions ne permettent en effet qu'une évaluation sommaire de celle-ci. Cette mention, qui offre une formation somme toute classique en langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales, est totalement tubulaire et vise clairement, de façon quasi exclusive, les débouchés dans l'enseignement et la recherche. Elle nécessiterait la mise en place d'un véritable pilotage renforçant l'identité globale de la formation. L'importance quantitative des échanges internationaux représente un atout ; en revanche, les stages ne sont que peu développés et pas encore systématiques. Il en va de même pour les procédures d'évaluation des enseignements qui ne sont que balbutiantes et se devraient d'être non seulement développées, mais aussi systématisées.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne